

Le 01 janvier 2026

TARIF FAMILLE 2026

Chers clubs, chers licenciés,

Nous vous invitons à prendre connaissance des **instructions actualisées concernant les demandes de tarif Famille**.

Ce dispositif a été conçu pour **encourager la pratique sportive en famille entre parents et enfants**.

Nous vous rappelons ainsi les conditions d'éligibilité :

Pour en bénéficier, les conditions suivantes doivent être réunies :

- La famille doit compter **au minimum 4 membres licenciés**
- La composition doit inclure **obligatoirement 2 adultes (parents) et 2 mineurs au minimum**
- L'âge des mineurs est déterminé **au 1er janvier de l'année en cours**

La demande doit être faite **exclusivement via le formulaire Excel 2026 prévu à cet effet [ici](#)**, à envoyer avec un RIB à ffsnw@ffsnw.fr dans les **30 jours suivant la saisie des licences**.

Nous vous remercions pour votre attention et votre engagement à promouvoir le sport en famille. En espérant vous voir nombreux profiter de ce dispositif !

Bien cordialement,

L'équipe fédérale